

APPEL A PROJETS IDEX RECHERCHE 2023

Congrès et Symposiums internationaux 2023

Dans le cadre de la mise en œuvre de son initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg soutient chaque année le rayonnement des unités de recherche du site au travers d'un appel à projets Congrès et Symposiums internationaux. Une enveloppe de 50 K€ est réservée à cet effet permettant le soutien de 8 à 10 événements d'envergure. Les subventions accordées seront limitées à 30% du budget global et 8 000 € maximum.

Critères d'éligibilité :

Les manifestations qui remplissent les caractéristiques suivantes sont susceptibles d'être financées :

- Congrès et symposiums d'envergure internationale contribuant au rayonnement du site (nombre élevé d'intervenants et de participants internationaux)
- Congrès et symposiums soutenus par une unité de recherche de l'Université de Strasbourg
- Congrès et symposiums se déroulant en Alsace entre le **1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023**
- Congrès regroupant à minima 100 participants, hors intervenants

Pour être éligibles, les porteurs doivent être :

- Enseignants-chercheurs ou chercheurs, titulaires ou contractuels, ou assimilés
- Ingénieurs de recherche
- Regroupés en un collectif de doctorants

La Commission de la recherche sera en outre attentive à la présence des éléments suivants :

- Un argumentaire scientifique
- Un budget prévisionnel équilibré en recettes et en dépenses, indiquant l'utilisation qui sera faite de la subvention attribuée
- Liste des membres du comité scientifique si existant et si ceux-ci sont déjà connus
- Un nombre prévisionnel de participants (auditeurs) attendus et d'intervenants pressentis
- Un cofinancement de l'unité de recherche ou/et un autre financeur
- Un avis argumenté du directeur d'unité, et si plusieurs demandes émanent de la même unité de recherche, un classement argumenté sans exæquo. Les demandes classées ex exæquo seront automatiquement retirées.
- Exemption de frais d'inscriptions aux doctorants du Collège doctoral de site – Université de Strasbourg, et aux étudiants de l'Université de Strasbourg

Co-financement par les collectivités territoriales :

Merci d'indiquer dans votre dossier de candidature vos demandes de soutien auprès de la Région et/ou de l'Eurométropole dans l'éventualité d'une publication d'un dispositif complémentaire par l'une de ces collectivités. Si éligible, nous leur transmettrons automatiquement votre dossier.

Modalités de candidature :

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 18 novembre 2022 à 12h00**, délai de rigueur.

Saisir son dossier de candidature : <https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/653294?lang=fr>

Aucun support papier ne sera accepté.

Un formulaire de préparation à la saisie est disponible à l'adresse suivante : <https://www.unistra.fr/recherche/financement-sur-projets/appels-a-projets-idex-recherche/appel-a-projet-idex-2023-congres-et-symposiums-internationaux>

Calendrier :

- Lancement de l'appel à projets : **12 octobre 2022**
- Date limite de dépôt des projets : **18 novembre 2022 à 12h00**
- Sélection finale des projets par la Commission de la recherche : **14 décembre 2022.**

Pour plus d'informations : dir-aap-idex@unistra.fr